



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 26/06/2026

Reçu en préfecture le 26/06/2026

Publié le

ID : 074-217402882-20260626-DCM20260625_15-DE



Le plan particulier de mise en sûreté PPMS

Fascicule 2 Modèle de PPMS

Seules les informations sur l'école ou l'établissement concerné sont à renseigner

PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETÉ

École MATERNELLE
LES PRIMEVERES

A

VALLEIRY

(74520)

Date de la dernière actualisation du PPMS : _____

Envoyé en préfecture le 26/06/2026

Reçu en préfecture le 26/06/2026

Publié le



ID : 074-217402882-20260626-DCM20260625_15-DE

Sommaire

Table des matières

PARTIE 1 - DESCRIPTION DE L'ÉCOLE OU DE L'ÉTABLISSEMENT.....	4
● Fiche - Identification de l'école ou de l'établissement.....	4
● Fiche - Plans de l'école ou de l'établissement.....	9
● Fiche - Identification des zones de mise en sûreté.....	11
PARTIE 2 - CONDUITES À TENIR ET RÉFLEXES FACE AUX MENACES ET RISQUES MAJEURS.....	12
● Fiche - Identification des menaces et des risques majeurs propres à l'école ou à l'établissement et conduites à tenir.....	12
● Fiche - Répartition des missions.....	15
● Fiche - Procédure de déclenchement des alarmes et alerte des secours.....	16
● Fiche - Missions du responsable de zone de mise en sûreté.....	18
● Fiche - Recensement des personnes présentes.....	20
ANNEXES - DOCUMENTS INTERNES À L'ÉCOLE OU À L'ÉTABLISSEMENT.....	20
● Fiche - Annuaire de crise.....	20
Annexe des photographies.....	22
Points d'entrée dans l'enceinte de l'école.....	22
Points d'entrée dans le bâtiment de l'école.....	22
Points d'entrée du modulaire(dortoir) dans la cour.....	22
Dispositif d'alarme incendie.....	22
Dispositif d'alarmes PPMS AI ET RM.....	22
Tableau électrique bâtiment principal.....	22
Coupure d'eau (chaufferie).....	22
Coupure de fioul et de l'électricité.....	22
Coupures eau/VMC/électricité des classes.....	22
Coupures eau/ VMC/électricité du modulaire de sieste.....	22
Points d'entrée dans l'enceinte de l'école maternelle.....	23
Points d'entrée dans le bâtiment de l'école maternelle.....	24
Points d'entrée du modulaire (dortoir) dans la cour.....	25
Dispositif d'alarme incendie.....	26
Dispositif d'alarmes PPMS AI et RM.....	27
Tableau électrique bâtiment principal.....	28
Coupure d'eau (chaufferie).....	29
Coupures de fioul et de l'électricité.....	30
Coupures eau/VMC/électricité des classes.....	31
Coupures eau/VMC/électricité du modulaire de sieste.....	32

PARTIE 1 - DESCRIPTION DE L'ÉCOLE OU DE L'ÉTABLISSEMENT

■ Fiche - Identification de l'école ou de l'établissement



Nom de l'école ou de l'établissement : **ECOLE MATERNELLE LES PRIMEVERES**

Adresse géographique du site : 141 rue Paul Chautemps

Commune : VALLEIRY

Circonscription (si école) : ST JULIEN EN GENEVOIS

Département : HAUTE-SAVOIE

Académie : GRENOBLE

Coordonnées GPS : Latitude : 46.108856862148 Longitude : 5.9675217457138

Type d'établissement

☒ École¹ ☐ Collège ☐ Lycée ☐ Autre : _____

Nombre de bâtiments : 1+ 1 démontable
PPI (plan particulier)

Nombre de sites rattachés au site principal : _____

Préciser (exemple : gymnase extérieur) _____

Internat : ☐ Oui ☒ Non

Points de contact principaux sur le site (nom, prénom, fonction et numéros de téléphone portable/fixe)

Nom	Prénom	Fonction	Numéro de téléphone (portable ; fixe)
BOCHAREL	LAURE	Directrice d'école	06 83 41 71 03
<u>GUIGNARD</u>	<u>Delphine</u>	(en l'absence du directeur d'école/chef d'établissement)	06 07 89 07 20
<u>MAGNIN</u>	<u>ALBAN</u>	Maire de la commune/Personne d'astreinte	0611783450

1 Dans le cadre d'un regroupement pédagogique intercommunal, chaque école est une entité propre et doit disposer d'un PPMS.

RENCUREL	Stéphane	Responsable équipe technique	__0687914291__

Horaires habituels d'utilisation des locaux :

Horaires d'ouverture et de fermeture	Matin		Après-midi			
	Périscolaire		Scolaire		Périscolaire, hors temps scolaire	
	de __ 7h15	À __ 8h20	De 8 h20 et de 13h20	À __ 11h30 et à 16h30	De 11 h30 et à 16h30	à 13 h20 et à 18h30

Nombre de personnels affectés (à la rentrée scolaire) : 9 enseignants, 8 ATSEMS, 3 AESH et 6 animateurs
sur le temps périscolaire et 1 agent technique

Nombre d'élèves inscrits (à la rentrée scolaire) : 198

Système de vidéoprotection : ☒ Oui ☐ Non (si oui, implantation des caméras à préciser sur le plan de masse)

Nombre de caméras	1
Emplacement de tous les moniteurs retours avec les vidéos internes ou externes au site	Mairie
Lieu d'extraction des vidéos	Mairie
Référent(s) au sein de de l'école ou de l'établissement	
Accès à distance aux vidéos, possible sur tablette ou smartphone	☐ Oui ☒ Non Si oui : - Nom de l'application à télécharger : _____ - Adresse IP : _____ - Numéro de port : _____ - Login : _____ - Modalités pour obtenir le mot de passe : _____

Détection, contrôle d'accès et coupures des sources d'énergie :

Système de détection d'intrusion	☒ Oui ☐ Non Si oui : - Localisation (zones) : <u>école</u> - Type (volumétrique, périmétrique ...) : <u>périmétrique et volumétrique</u> - Lieu de gestion (centrale d'alarme) : <u>intérieur de l'école</u> - Couplage avec le système de vidéoprotection : ☐ Oui ☒ Non (pop-up sur écran)			
Contrôle d'accès	- Type (badges, clefs (mécanique), biométrie, ouverture commandée.) : <u>badges (transpondeur)</u> - Localisation (zones) : <u>porte principale</u> - Lieu de gestion : <u>Logiciel extérieur de gestion des transpondeurs</u> - Couplage avec le système de vidéoprotection : ☐ Oui ☒ Non (pop-up sur écran)			
Moyens d'ouverture de tous les accès (type « passe général »)	☒ Oui ☐ Non Si oui, qui en détient ? <u>enseignants, directrice et AESH, personnel communal, animateurs, MJC (toutes les personnes ayant l'autorisation par le biais du logiciel)</u> - Emplacement(s) des doubles (renseigné(s) sur un plan) : <u>pas de double</u> - Possibilité d'ouverture d'un des accès à distance : ☐ Oui ☒ Non Si oui, par qui ?			
Coupure des fluides		Localisation (1)	Manœuvre à effectuer (2)	Zone desservie Remarques (3)
	ÉLECTRICITÉ	Couloir d'accès classe 9/ face à l'adoucisseur	Abaissier le disjoncteur	Toute l'école maternelle
	ÉLECTRICITÉ Groupe électrogène			
	GAZ			
	FUEL	Accès extérieur sous l'escalier de la garderie	Tirer sur le câble	École maternelle, cantine et périscolaire haut et bas
	EAU	Chaudière Accès que par l'intérieur (cantine)	Couper l'eau (1/4 de tour) au général	École maternelle, cantine et périscolaire
	AIR/VENTILATION	Coupure générale liée à l'électricité dans un cas		
		Couper la ventilation au tableau électrique sans coupure générale		
(1) Localisation précise des organes de coupure : bâtiment, local, repère (ex. : « derrière la grille bleue ») (2) Description de la manœuvre à effectuer : ex. : « appuyer sur le bouton rouge », « tourner de robinet jaune d'un ¼ de tour vers la droite » (3) a) Zone desservie : vérifier (sur plans ou par fonctionnement de l'organe de coupure) les zones ou réseaux concernés par cette coupure. b) « Remarques de fonctionnement » : ex. : « accessible avec le passe n°... »				

Les photographies des systèmes de fluides doivent être jointes au PPMS

Joindre autant de photographies que nécessaire pour faciliter l'action des personnes ressources de l'école ou de l'établissement et permettre aux services intervenants (forces de sécurité intérieure, services de secours...) de visualiser et prendre en compte ces risques supplémentaires. Indiquer si possible la manœuvre à effectuer.

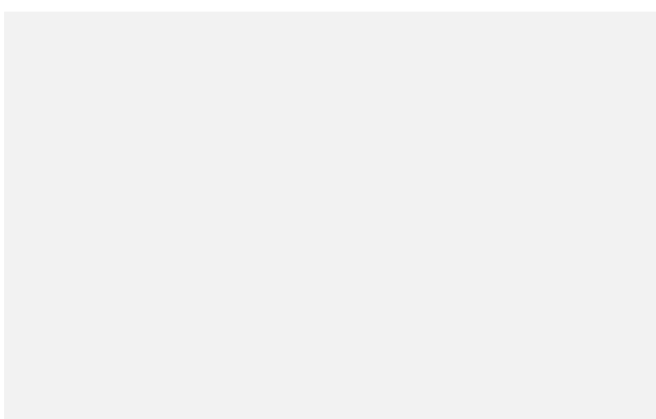
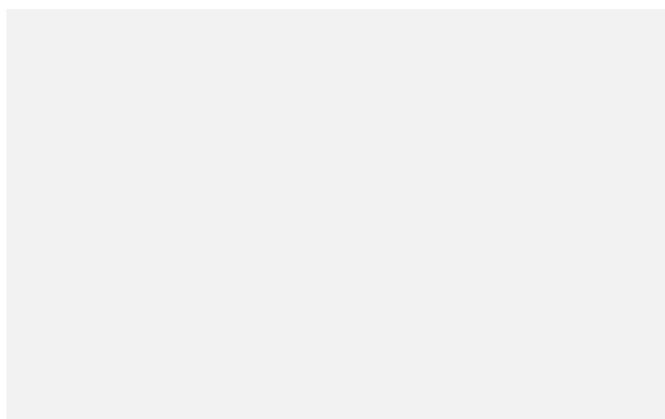
Photographie 1

Photographie 2

Exemple : Vue de la cuve à fioul du groupe électrogène
Sous-sol, salle XX

Exemple : Vue de la vanne principale de gaz
RDC, Atelier, salle XX

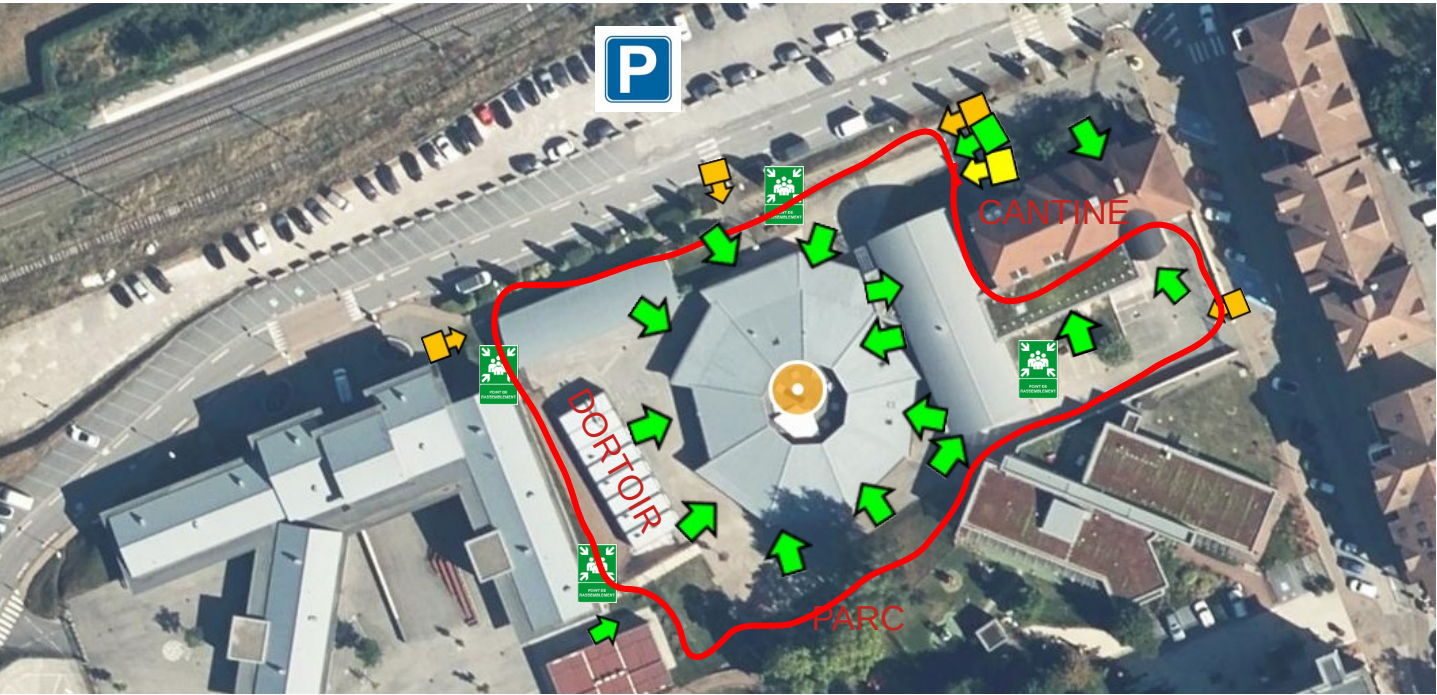
Fermeture par un quart de tour à droite



Fiche - Plans de l'école ou de l'établissement

Légende à faire figurer sur les différents plans

Accès au site		Accès principal véhicule
		Accès secondaire véhicule
		Accès principal piéton
		Accès secondaire piéton
Accès piétons au bâtiment		Accès principal
		Accès secondaire
Accès véhicule au bâtiment		Accès principal
		Accès secondaire
Sorties de secours du bâtiment		Sortie de secours
Zones de mise en sûreté		
Point de rassemblement extérieur		
Annotations	Annotation	
Délimitation du site		
Orientation du plan		



Vue satellite Géoportail (veiller à prendre le site dans sa totalité et à conserver les proportions) :

Plan des bâtiments par niveau : Insérer les plans des différents niveaux de manière croissante. Il est recommandé de consacrer une page par niveau en occupant au maximum l'espace tout en veillant à conserver les proportions et de réaliser une planche photographique par bâtiment.

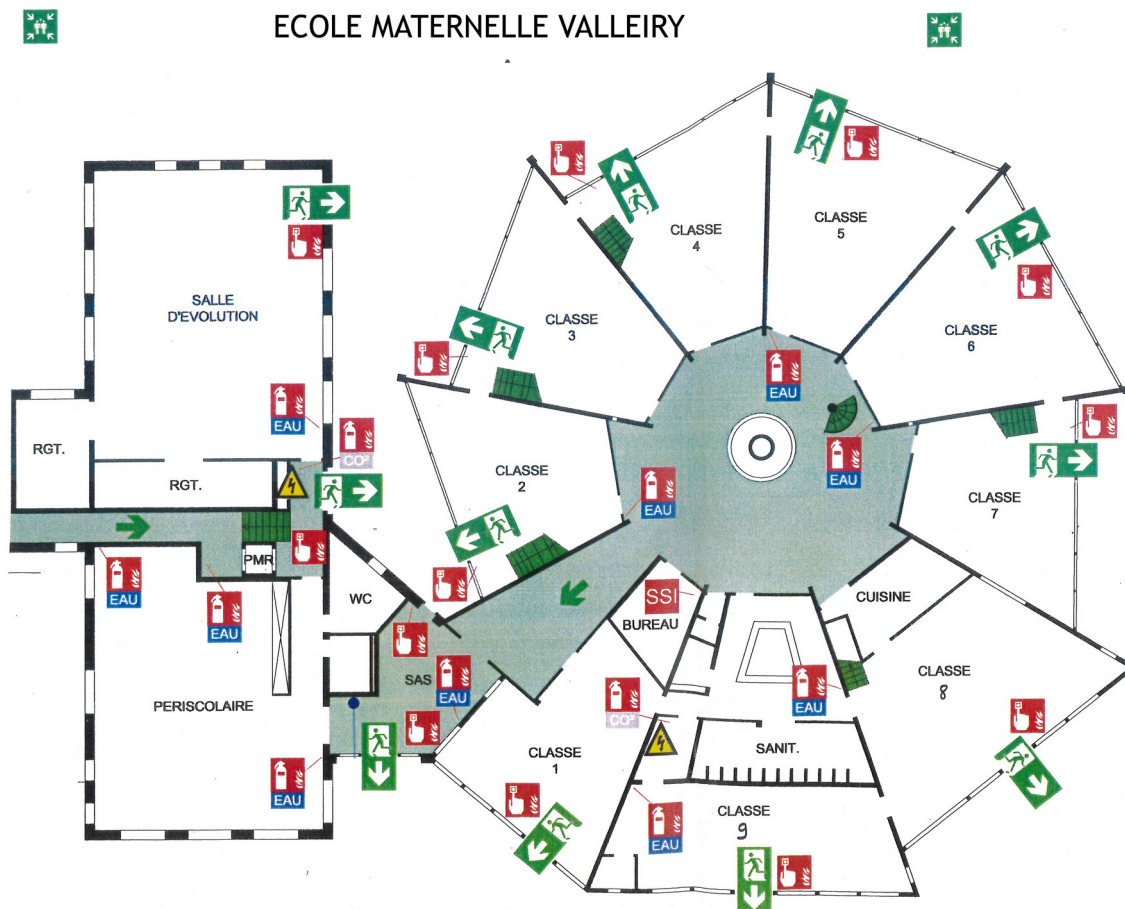
Bâtiment A modulaire de sieste



Plan de l'école

Photographie de l'accès principal

Plan et photographies



Fiche - Identification des zones de mise en sûreté

L'identification des zones de mise en sûreté constitue un cadre général qui permet d'apporter une première réponse dans la plupart des situations liées aux risques majeurs ainsi qu'aux menaces.

En cas d'intrusion, les élèves et les personnels doivent pouvoir s'échapper sans être exposés à la menace ou se cacher, en se barricadant si la fuite n'est pas possible, dans la salle où ils se situent ou à proximité.

Attentat- Intrusion

ZONES	Lieux constituant la zone (salles, partie de couloir, toilettes, centre de documentation, salle informatique, gymnase)	Lieux d'origine des personnes accueillies dans la zone	Capacité d'accueil	Observations
Zone 1	Salles de classes	Effectif élèves et adultes (enseignant, ATSEMet AESH)	Effectif de la classe + adultes	Mise en place du protocole du PPMS
Zone 2	Salle de motricité	Effectif de la classe + adultes	Effectif de la classe + adulte	
Zone 3	dortoir	PS	Effectif des PS	
Zone 4	cantine			

Risques majeurs

ZONES	Lieux constituant la zone (salles, partie de couloir, toilettes, centre de documentation, salle informatique, gymnase)	Lieux d'origine des personnes accueillies dans la zone	Capacité d'accueil	Observations
Zone 1	Dortoir quand les enfants sont en sieste.		Effectif de la classe + adultes	Mise en place du protocole du PPMS malle toilette adulte
Zone 2	Salle de garderie (périscolaire) ou espace de la motricité en fonction du danger	Effectifs des classes 2,3,4,5 + adultes	Effectif de la classe + adulte	
Zone 3	Classes 9 + classe 8	Effectif des classes 6,7,8,9 et 1 + adultes	Effectif des PS	
Zone 4	Salle de garderie (maternelle) et salle de motricité (élémentaire) pendant le temps de cantine	Effectif des enfants présents		

PARTIE 2 - CONDUITES À TENIR ET RÉFLEXES FACE AUX MENACES ET RISQUES MAJEURS

■ Fiche - Identification des menaces et des risques majeurs propres à l'école ou à l'établissement et conduites à tenir

Les conduites à tenir varient selon l'événement qui survient. En cas de crise de haute intensité, des consignes peuvent être fixées par le gouvernement (dans le cadre du plan Vigipirate en cas d'attentat, par exemple) et sont diffusées le cas échéant par le ministère chargé de l'éducation nationale.

MENACES		COCHER SI CONCERNÉ
Alerte à la bombe, découverte d'un objet suspect Conduite à tenir : Évacuation	Éloigner les élèves (si nécessaire dans un espace fermé situé à distance) Ne jamais manipuler ni déplacer l'objet suspect Délimiter un périmètre de sécurité Appeler le 17, indiquer la nature de l'engin ou son aspect puis le lieu, donner le numéro de téléphone de la personne à contacter	☒
Menaces ou violences à proximité de l'établissement Conduite à tenir : Mise à l'abri simple	Adapter son comportement à la situation et aux directives Au sein de l'établissement : - dans une salle de cours : fermer toutes les entrées, continuer de faire cours, sans exposition vis-à-vis de l'extérieur - regrouper les élèves à l'intérieur dans les zones prévues - se conformer aux instructions, en cas d'évacuation des lieux ordonnée par la préfecture dans tous les cas, faire en sorte que les élèves se trouvant à l'extérieur de l'établissement (sorties, piscine, etc.) restent sur le lieu de l'activité extérieure ou rejoignent les lieux désignés par les services préfectoraux	☒
Intrusion, agression, violence, menace, attaque terroriste au sein de l'établissement Conduite à tenir : S'échapper Se cacher, en se barricadant si la fuite n'est pas possible Alerter les forces de sécurité intérieure (17 ou 114)	S'échapper de manière collective ou individuelle : - identifier la localisation du danger - être certain de pouvoir s'échapper sans risque avec les élèves et pouvoir indiquer ensuite l'itinéraire emprunté ⚠ rester calme, prendre la sortie la moins exposée et la plus proche, utiliser un itinéraire connu si possible, demander le silence absolu Se cacher en se barricadant : Cas 1 : les élèves sont dans des classes non exposées, sécurisées (zone de mise en sûreté) : - rester dans la classe, verrouiller la porte, se barricader au moyen du mobilier (identifié auparavant), éteindre les lumières, s'éloigner des murs, portes et fenêtres, s'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides, faire respecter le silence absolu, rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer, attendre l'intervention des forces de l'ordre, n'ouvrir à personne avant le signal officiel de fin d'alerte. Cas 2 : les élèves sont dans des classes où il est dangereux de se cacher (exemple, rez-de-chaussée avec baies, absence de portes, etc.) ou à l'extérieur des classes (toilettes, récréation, intercour, etc.) : - quitter la classe pour rejoindre les locaux pré-identifiés les plus sûrs. Verrouiller la porte, se barricader au moyen du mobilier (identifié auparavant), éteindre les lumières, s'éloigner des murs, portes et fenêtres, s'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides, faire respecter le silence absolu, rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer, attendre l'intervention des forces de l'ordre, n'ouvrir à personne avant le signal officiel de fin d'alerte. Pour les élèves à l'extérieur de l'établissement, se maintenir sur le lieu de l'activité extérieure puis rejoindre les lieux désignés par la préfecture ou les forces de	☒

RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

Séisme

Conduite à tenir :
Rester et se protéger

Si l'on est à l'intérieur et si la sortie n'est pas possible : se mettre près d'un mur ou d'une colonne porteuse ou sous des meubles solides, s'éloigner des fenêtres
Si l'on est proche de la sortie ou à l'extérieur : ne pas rester sous tout ce qui peut s'effondrer, évacuer vers les zones prévues



Tsunami

Conduite à tenir :
Mise à l'abri simple ou évacuation vers un point haut

Suivre les consignes des autorités
Évacuer vers une zone située en hauteur, en suivant l'itinéraire prévu



Éruption volcanique

Conduite à tenir :
Mise à l'abri améliorée

S'informer et suivre les consignes des autorités (évacuer seulement sur ordre des autorités)
Trouver refuge à l'intérieur d'un bâtiment
Arrêter les systèmes de ventilation ou de climatisation
Si la zone de mise en sûreté est impactée par l'éruption, se protéger la tête, la peau et les voies aériennes (linge, humide de préférence)



Inondation

à cinétique lente (crues)
à cinétique rapide (pluies torrentielles)

Conduite à tenir :
Mise à l'abri simple ou évacuation (vers un point haut ou un autre bâtiment)

Rejoindre les zones prévues en hauteur
Ne pas aller dans les zones inondées
Arrêter les systèmes de ventilation, climatisation ou de chauffage
Couper le gaz et l'électricité
Ne pas prendre l'ascenseur, fermer les portes et fenêtres
Mettre le matériel fragile en hauteur



Tempête

Conduite à tenir :
Mise à l'abri simple dans un bâtiment en dur

S'éloigner des façades et des vitres exposées au vent
Fermer les portes et volets
Surveiller ou renforcer les éléments de construction
Consolider les vitres avec du ruban adhésif si absence de volets extérieurs
Entrer tous les objets susceptibles de s'envoler
Limiter les déplacements



Cyclone, ouragan, typhon

Conduite à tenir :
Mise à l'abri améliorée dans un bâtiment en dur

Ne pas sortir et attendre la fin de l'alerte
Protéger les fenêtres
Se tenir loin des vitres



Mouvements de terrain

Effondrement de cavités souterraines, éboulements, coulées boueuses, glissements de terrain, avalanche

Conduite à tenir :
Rester et se protéger ou évacuation vers une zone stable

À l'intérieur, s'abriter sous un meuble solide et s'éloigner des fenêtres
À l'extérieur, entrer dans le bâtiment en dur le plus proche
En cas de risque d'effondrement de terrain, évacuer vers une zone stable



Feu de forêt

Appeler le 18

S'éloigner dans la direction opposée à la propagation du feu

Conduite à tenir :

Évacuation ou mise à l'abri améliorée

Rejoindre une zone de mise en sûreté externe prévue

Si le feu menace le bâtiment : libérer les accès

En cas de confinement : fermer les volets et fenêtres et calfeutrer les entrées d'air

**Rupture de barrage****Conduite à tenir :**

Évacuation vers un point haut ou mise à l'abri simple en hauteur

Se réfugier en hauteur à l'extérieur et suivre les itinéraires prévus

À défaut, se mettre à l'abri dans les étages supérieurs d'un bâtiment

**Accident nucléaire****Conduite à tenir :**

Mise à l'abri améliorée avant une éventuelle évacuation sur ordre des forces de sécurité

Se mettre à l'abri dans un bâtiment en dur

Fermer les portes et les fenêtres

Arrêter les systèmes de ventilation, climatisation ou de chauffage

Ne pas toucher les objets situés à l'extérieur ou mouillés par la pluie

Attendre et appliquer les consignes des autorités (iode, évacuation)

**Nuage toxique**

Accident sur un site SEVESO proche, accident de transport de matières dangereuses...

Conduite à tenir :

Mise à l'abri améliorée avant une éventuelle évacuation sur ordre des forces de sécurité

Se mettre à l'abri dans les zones prévues

Fermer les portes et les fenêtres et calfeutrer les entrées d'air

Arrêter les systèmes de ventilation, climatisation ou de chauffage

Couper le gaz et l'électricité

Éviter toute flamme ou étincelle (risque éventuel d'explosion)

**Explosion****Conduite à tenir :**

Évacuation

Évacuer vers les zones extérieures prévues

Pour se protéger des fumées : arrêter les systèmes de ventilation, climatisation ou de chauffage et couper le gaz et l'électricité

**Autre risque technologique****Conduite à tenir :**

À définir au cas par cas. Équipements de l'établissement qui pourraient entraîner des accidents supplémentaires.



Fiche - Répartition des missions

ACTIONS	Désigner un responsable et une autre personne en cas d'absence
Déclencher l'alarme adaptée à la nature de l'événement	- BOCHAREL Laure - personne témoin
Activer le PPMS Mobiliser la cellule de crise	- BOCHAREL Laure
Renseigner la main courante	
Alerter les forces de sécurité intérieure et/ou les services de secours Maintenir un lien permanent	- BOCHAREL Laure
S'assurer de la mise en sûreté de tous (élèves, tous personnels présents ou non et toute autre personne présente) Recenser les personnes présentes	- BOCHAREL Laure
Dès que possible, établir une liaison avec la hiérarchie (DSDEN, académie), le maire et la collectivité territoriale gestionnaire	- BOCHAREL Laure
Selon les cas, contrôler et sécuriser les accès et les systèmes de fluides de l'école ou de l'établissement	- mairie
Accueillir les forces de sécurité intérieure et/ou les services de secours	- BOCHAREL Laure
Le cas échéant, veiller au bon déroulement des opérations de regroupement en vue d'une évacuation	- BOCHAREL Laure
Gérer les communications extérieures (familles, médias, autre)	- BOCHAREL Laure
Désactiver le PPMS, organiser le retour à une situation normale	- Force de l'ordre - mairie - pompiers

Fiche - Procédure de déclenchement des alarmes et alerte des secours

L'alarme est déclenchée dans plusieurs situations :

- En prévention d'un **danger imminent** appelant une mise en sûreté de l'école ou de l'établissement,
- En réaction à un **événement au sein ou aux abords de l'école ou de l'établissement** appelant une mise en sûreté de l'école ou de l'établissement,
- Sur **demande directe des autorités**,
- En réaction **au déclenchement de l'alerte à la population**,
- Si une personne **est témoin d'un événement pouvant avoir une incidence majeure pour l'école ou l'établissement, ses élèves et ses personnels** (exemple : camion de transport de matières dangereuses accidenté à proximité, intrusion...).

LISTE DES ALARMES EXISTANTES SUR LE(S) SITE(S) :

RAPPEL : Pour l'activation du PPMS, chaque école ou établissement dispose d'au moins deux moyens d'alerte, connus, audibles de tous et partout, et distincts de l'alarme incendie, afin d'adopter la posture adaptée à la situation :

- évacuation, mise à l'abri simple, mise à l'abri améliorée
- s'échapper/se cacher.

Des signaux sonores suivis de messages parlés (en direct ou pré-enregistrés) permettent d'attirer rapidement l'attention des personnes et de clarifier les consignes et les conduites attendues. Ils peuvent utilement être complétés par des signaux lumineux.

Nature de l'événement	Description de l'alarme	Point(s) de déclenchement	Personne(s) pouvant la déclencher
Risque majeur	Alarme sonore	Classe et bureau	Directrice et enseignant
Attentat-intrusion	Alarme sonore	Classe et bureau	Directrice et enseignant
<i>Pour mémoire : incendie</i>	Alarme sonore	Classe , couloir, salle de motricité	Directrice et enseignant

Après le déclenchement de l'alarme, le directeur d'école ou le chef d'établissement prend sans délai contact avec les forces de sécurité intérieure (police/gendarmerie) par tout moyen (17 ou bouton d'alerte) et/ou le 18 (pompiers). Il ne faut pas supposer que l'alerte a déjà été donnée.

ÉLÉMENTS À COMMUNIQUER AUX SECOURS :

- nom et statut de l'appelant,
- localisation du bâtiment,
- nature et localisation de l'événement,
- réactions et positionnement des élèves et personnels,
- localisation du point d'accueil des secours,
- autre précision utile.

Ne pas raccrocher avant d'y avoir été invité par le service de secours car un complément d'information peut être demandé.

Envoyé en préfecture le 26/06/2026

Reçu en préfecture le 26/06/2026

Publié le

S²LOW

les consignes auprès des personnels
ID : 074-217402882-20260626-DCM20260625_15-DE

Le responsable de l'école ou de l'établissement s'assure ensuite de la diffusion de ces consignes auprès des personnels et des élèves qui se trouvent à l'extérieur de l'établissement ou susceptibles de le rejoindre.

■ Fiche - Missions du responsable de zone de mise en sûreté

Numéro de téléphone du directeur d'école / du chef d'établissement

___06 83 41 71 03___

Moyen de communication avec la cellule de crise (numéro de téléphone, fréquence du talkie-walkie...)

___talkie-walkie fréquence1___

Rôle du responsable de zone de mise en sûreté

Nom : _____

Ligne directe : _____

N° téléphone portable : _____

Observations

- **Faire le lien avec le responsable d'établissement ou la cellule de crise si elle est activée**
- **Suivre les consignes transmises**

- **S'assurer de la mise en sûreté de toutes les personnes présentes dans la zone**

- **Transmettre rapidement les effectifs présents**
- **Etablir la liste des absents / manquants**

- **Signaler tout incident ou malaise**

- **Contrôler les accès de la zone**

- **Gestion de l'attente :**

Maintenir le calme, s'informer et communiquer de manière adaptée, rassurer les personnes qui expriment ne pas se sentir bien

- **En cas d'appel aux forces de sécurité intérieure ou services de secours, informations à communiquer :**

Nom et statut de l'appelant,

Localisation du bâtiment,

Nature et localisation de l'événement,

réactions et positionnement des élèves et personnels,

Localisation du point d'accueil des secours.

Ne pas raccrocher avant d'y avoir été invité par le service de secours car un complément d'information peut être demandé.

Fréquences radio à écouter

Ici Pays de Savoie : 106,1Mhz (Radio locale conventionnée par le préfet)

France Info : 106,1 Mhz

France Inter : 94,4 Mhz

Télévision : France 3 Alpes (chaîne locale conventionnée par le préfet)

Envoyé en préfecture le 26/06/2026

Reçu en préfecture le 26/06/2026

Publié le



ID : 074-217402882-20260626-DCM20260625_15-DE

■ Fiche - Recensement des personnes présentes

À remplir et à communiquer dès que possible au responsable d'établissement ou à la cellule de crise si elle est activée

Zone de mise en sûreté ou autre lieu :

Nom du responsable de zone ou autre personnel :

Nombre total d'élèves présents

Nombre total d'adultes présents

S'il s'agit d'une zone regroupant des élèves de différentes classes (exemple : déclenchement du PPMS lors de la récréation), seront remplis à minima les colonnes nom/prénom/présent/blessé.

N.B. Un élève absent est un élève absent de l'école ou de l'établissement le jour de l'événement. Un élève manquant à l'appel est un élève qui était présent en début de journée mais qui manque à l'appel au moment de l'événement.

NOM	PRÉNOM	CLASSE	PRÉSENT	ABSENT	MANQUANT	BLESSÉ

Disposer cette fiche dans les zones de mise en sûreté.

ANNEXES - DOCUMENTS INTERNES À L'ÉCOLE OU À L'ÉTABLISSEMENT

■ Fiche - Annuaire de crise

Annuaire à disposition du directeur d'école ou du chef d'établissement et de la cellule de crise uniquement.

Certains numéros doivent rester confidentiels.

Ligne directe (à communiquer aux forces de sécurité intérieure et aux services de secours) :
 Adresse :

Accès des secours :

	Service	Contact	Téléphone
SECOURS	POLICE/GENDARMERIE	17	
		Brigade/Commissariat	
	POMPIERS	18	
		Caserne	
	SAMU	15	
Éducation nationale	Rectorat	Cabinet	04.76.74.70.00
		Cellule de crise académique	04 76 74 76 74
		Référent sûreté éducation nationale	06.18.67.49.63
	DSDEN	Cabinet	04 80 42 65 00
		Cellule de crise DSDEN	
		Référent sûreté éducation nationale	06 10 64 99 00
		Service de la santé scolaire	04 80 42 64 99
			04 80 42 64 97
		IEN	04 50
		EMAS	06 68 63 07 52
Préfecture	Cabinet		06 10 72 56 73
			06 74 29 64 64
	Autre (Standard 24/7, SIDPC...)		04 50 33 60 00
Collectivité/ Mairie			06 09 37 11 41
	Cabinet du maire		
	Service éducation		
Interne	Autre		
	Directeur d'école ou chef d'établissement		06 83 41 71 03
	Adjoint ou personne désignée en cas d'absence	GUIGNARD Delphine	06 07 89 07 20
	CPE		
	Agent d'accueil		
	Responsable technique	RENCUREL Stéphane	06 87 91 42 91
	Infirmier		
Autre	Formateur en secourisme		
	Autre		

Annexe des photographies

Table des matières

Points d'entrée dans l'enceinte de l'école

Points d'entrée dans le bâtiment de l'école

Points d'entrée du modulaire(dortoir) dans la cour

Dispositif d 'alarme incendie

Dispositif d 'alarmes PPMS AI ET RM

Tableau électrique bâtiment principal

Coupure d'eau (chaufferie)

Coupure de fioul et de l'électricité

Coupures eau/VMC/électricité des classes

Coupures eau/ VMC/électricité du modulaire de sieste

Points d'entrée dans l'enceinte de l'école maternelle

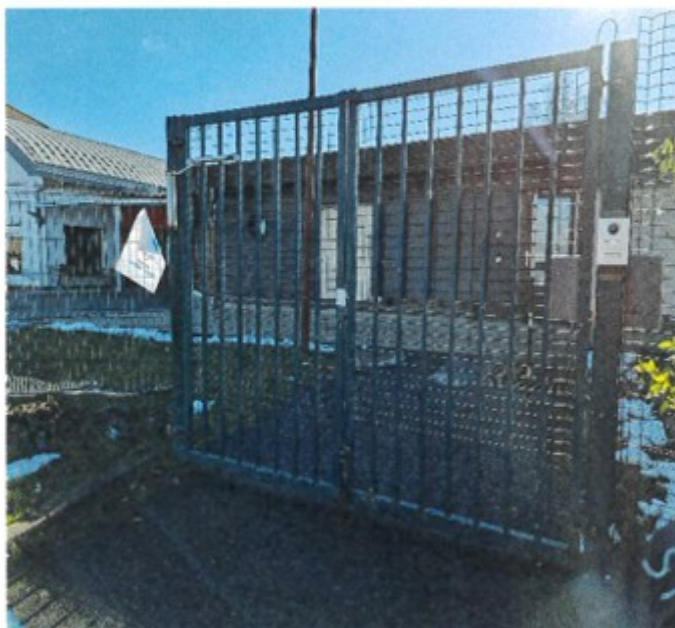
Entrée principale de l'école maternelle



Entrée par la rue de la gare devant la poste



Portail d'entrée personnels et d'urgences



Portail situé près du garage à vélo



Points d'entrée dans le bâtiment de l'école maternelle

Portes d'entrée de la salle de motricité



Différents types de portes d'accès aux classes par l'extérieur



Accès vers le SAS d'entrée de l'école



Points d'entrée du modulaire (dortoir) dans la cour

Porte d'entrée de l'Algéco



porte de secours de l'Algéco



Dispositif d'alarme incendie

Boîtier déclencheur dans le hall de l'école



Boîtier hall à côté de la sortie de secours

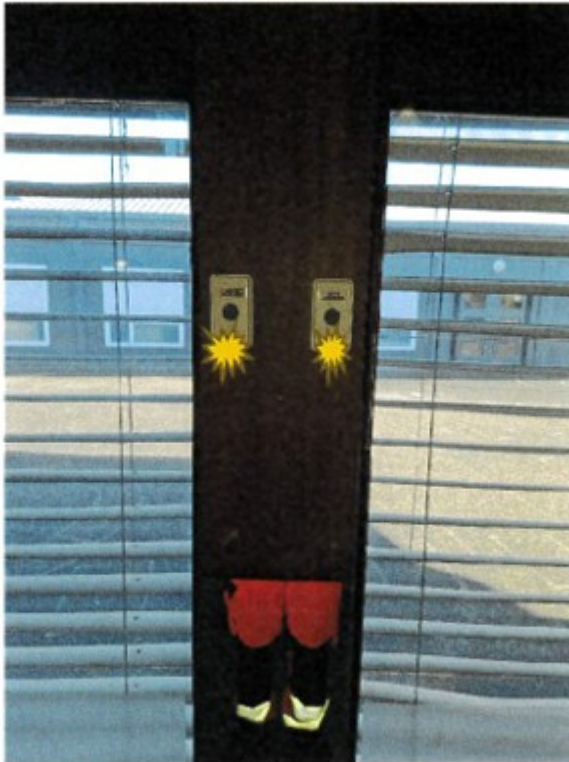


Boîtier déclencheur dans chaque classe



Dispositif d'alarmes PPMS AI et RM

Boitier d'alarme confinement ou intrusion dans chaque classe



Centrale d'alarme de l'école maternelle



boitier de fin d'alarme intrusion et confinement



Tableau électrique bâtiment principal

Tableau électrique de l'école maternelle



Tableau électrique de l'école maternelle



Disjoncteur général de l'école maternelle

Uniquement par une personne habilitée



Coupure d'eau (chaufferie)

Vanne de fermeture générale de l'eau situé dans la chaufferie

Entrée dans la chaufferie et manipulation possible que par un agent technique habilité.

Faire un quart de tour vers le haut afin d'avoir la poignet verticale



Coupures de fioul et de l'électricité

Système de coupure électrique et fioul de la chaufferie maternelle

Entrée dans la chaufferie et manipulation possible que par un agent technique habilité

Boitier des disjoncteurs électrique
de la chaufferie



Tirette de coupure de vanne fioul
Tirer vers le bas



Porte extérieur de la chaufferie maternelle
avec positionnement des boitiers élec et fioul



Coupures eau/VMC/électricité des classes

Tableau électrique de l'école maternelle



Tableau électrique de l'école maternelle



Disjoncteur général de l'école maternelle

Uniquement par une personne habilitée



Coupures eau/VMC/électricité du modulaire de sieste

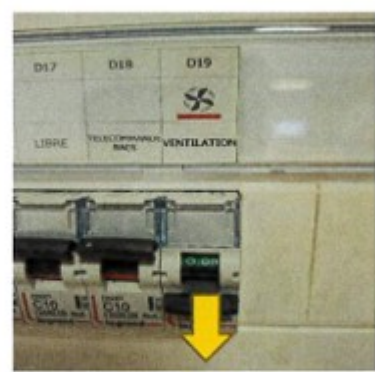
Tableau électrique Hall d'entrée



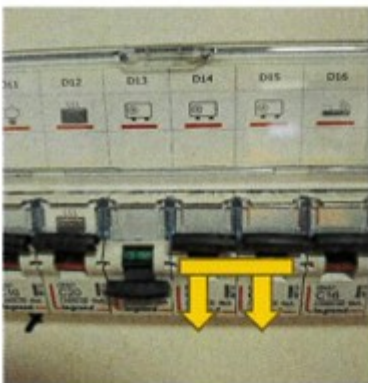
Tableau électrique



D19 disjoncteur VMC



D13/14/15 disjoncteurs CLIM



bouton coup de poing



porte toilette pour accès vanne



Vanne de fermeture de l'eau



